

# Vivre à Daverdisse

Daverdisse - Gembes - Haut-Fays - Porcheresse

Avril  
2019



**Bulletin communal trimestriel**



# Epicerie du Centre «Chez Danielle»

Alimentation Générale  
Dépôt de Pains-Sandwicherie

Rue de Burnaifontaine, 5  
6929 Haut-Fays

Tél. 061 50 28 43

**Horaires :**  
Dimanche & lundi  
de 7h à 12h30  
Du mardi au samedi  
de 7h à 18h30



- TOITURES & ZINGUERIE
- CHARPENTE
- DEMOUSSAGE & REPARATION
- TRAITEMENT HYDROFUGE DE FAÇADE
- RAMONAGE DE CHEMINÉES
- TUBAGE DE CHEMINÉES
- ISOLATION
- REPARATIONS URGENTES

**0475/96.39.04 - 0473/41.23.96**

**Rue de la Forge, 3 - 5575 PATIGNIES**

*Outils  
Gruslin sprl*  
Matériels - Outillages de Jardin  
et Forestiers - Remorques



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN

Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77

juliengruslin@skynet.be

*Cabriole  
chaussures*

Tél. 061 58 99 09

**Nettoyage à sec**

17, Rue de Charleville  
5575 GEDINNE

WWW.WALLUX.COM/CHAUSSURES-CABRIOLE-GEDINNE



BUREAU LIBERT  
ASSURANCES & BANQUE

Rue de la Libération, 64 - 6927 Tellin  
Tel. 084 36 61 43 - Fax. 084 36 70 03  
www.bureau-libert.be - FSMA 0139991A-cB  
info@assurances-libert.be



*Dr Christophe Fortuné  
Vétérinaire agréé*

*Animaux de rente - Animaux de compagnie  
Chevaux*

0479 44 63 10

Rue de Gedinne 43 à Haut-Fays



**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ  
Ets WARIN S.A.**



*Une chaleur!  
d'avance!*



*Depuis plus  
de 75 ans*

**Graide: 061/51.10.26  
www.warin-mazout.be**

## Sommaire

<b>Edito</b>	3
<b>Prestation de serment</b>	3
<b>Les vœux</b>	4
<b>Travaux</b>	5
<b>Rapport sur le budget 2019</b>	6
<b>Logement</b>	7
<b>Commémorations</b>	8
<b>Noces d'Or</b>	9
<b>Bons et loyaux services</b>	9
<b>Nos accueillantes</b>	10
<b>Police</b>	10
<b>Environnement</b>	11
<b>Blind test</b>	11

Chers concitoyens,

C'est à la fois avec fierté et émotion que j'ai l'honneur de rédiger le premier édito de la nouvelle législature.

Dans les villes, la période des soldes d'hiver a été marquée par une mode de couleur jaune.

Espérons que le printemps qui approche chassera aussi ce climat social austère et apportera des solutions constructives dans l'intérêt de chacun.

Bien que chaque saison ait son charme, celle-ci est particulièrement appréciée car elle est synonyme de renaissance de la nature et nous apporte un regain d'énergie et de motivation.

Je souhaite à chacun d'entre vous d'y trouver l'épanouissement à travers de multiples activités extérieures pouvant être pratiquées dans notre magnifique région rurale.

On ne peut hélas parler de climat sans en aborder ses changements où chacun se sent interpellé. Le conseil communal veille à mettre en œuvre des mesures protégeant notre territoire si vulnérable.

Mais au quotidien, nous devons chacun(e), veiller à respecter notre environnement par des habitudes qui pourraient parfois sembler insignifiantes. Adoptons des comportements plus responsables en matière de mobilité, consommation, alimentation, gestion de nos déchets,...

Nous ne sommes pas propriétaires de la terre, léguons-la à nos enfants en qualité de locataires respectueux!

Au nom du Collège, je vous souhaite à toutes et tous bonheur et santé.

Emmanuel

## Prestation de serment : la continuité

### La population a décidé de voter la continuité.

Avant de commencer l'installation du nouveau conseil, Monsieur le Bourgmestre pour la seconde fois, a tenu à remercier avec une certaine émotion ses échevins Stéphanie et Firmin ainsi que les conseillers Luc, Christian, Jean-Luc et David pour l'excellent travail accompli.

Ensuite il a mis en place le nouveau conseil insistant sur le devoir de la démocratie. En effet, si chacun des élus s'investit dans une démarche constructive la commune aura tout à y gagner.

« Aujourd'hui, les matériels de la propagande sont remisés pour 6 ans : reste à mettre en œuvre les slogans qui les ont nourris et dont il faudra établir qu'ils étaient autre chose que des phrases convenues, mais au contraire les fruits d'une réflexion mûrie, capable de prendre corps désormais dans notre action de chaque jour. C'est-à-dire :

**« Une gestion humaine, moderne et dynamique de notre commune ! »** : la devise de l'équipe est devenue désormais un ordre de marche !

Ce 2ème mandat de Bourgmestre, je le dédie à ma famille et à mes amis ... car que serions-nous, les uns et les autres, si nous n'étions pas si bien entourés ! Pour le reste, j'entends conduire notre commune sur la voie largement et heureusement tracée de nos projets déjà initiés, à la tête d'une équipe unie et solidaire.

Demain sera un autre jour...

Mais déjà, à l'aube de cette législature nouvelle, je voudrais vous proposer de garder une confiance sereine dans nos valeurs et dans nos ressources.

Soyons résolument positifs. Applaudissons sans réserve à tout ce qui va bien, à tout ce qui ira mieux demain, à force de volonté et de persévérance !

Engageons-nous résolument dans ces années qui viennent avec tous les ingrédients nécessaires pour encore plus de bonheur et de prospérité ! »

# Les vœux

## Bonne et heureuse année.

Comme à son habitude depuis 6 ans le collège a invité l'ensemble du personnel communal à son repas afin de présenter ses vœux. Moment très convivial et sympathique.

Avant de commencer la fête Me la Directrice générale Cécile Kiebooms a présenté ses vœux pour 2019.

Pour elle, chacun des membres du personnel est un anneau essentiel qui fera que tous les objectifs fixés seront réalisés. Pour cela, il faut développer une relation de confiance, de respect et de compréhension et toutes ces valeurs ensemble ne seront que du pur bénéfice pour le citoyen.

« Nous voici arrivés au crépuscule d'une année réussie qui s'éteint ou à l'aube d'une belle année qui s'éveille, avec ses défis à relever, ses chantiers, parfois ses combats, à terminer et à mener, et ce dans tous les domaines que doivent gérer une commune et un CPAS ou encore à titre personnel pour chacun d'entre nous.

2019... année du plan stratégique transversal, démarche stratégique évolutive et modulable visant à planifier et prioriser les politiques communales en intégrant un processus d'évaluation. Véritable outil de gouvernance, il doit permettre d'anticiper les enjeux, de répondre aux besoins locaux et d'améliorer les relations avec les citoyens. Un véritable défi pour les nouveaux élus qui devront définir en objectifs stratégiques et objectifs opérationnels les actions à mettre en œuvre sur 6 ans.

Le plan stratégique transversal... Un grand bien terme qui pour nombre d'entre nous ne signifie pas grand-chose. Or, chacun d'entre nous, d'entre vous, est un maillon de la chaîne qui permettra à ces différents objectifs de se concrétiser. Tous les membres du personnel communal et du CPAS, dans quel domaine que ce soit, dans chaque fonction qu'il exerce, est un anneau essentiel qui fera que l'année 2019 et les suivantes rencontreront les objectifs fixés et ainsi, faut-il l'espérer, les attentes des citoyens.

Au travail, il est nécessaire de pouvoir développer une relation de grande confiance, de compréhension mais également de respect réciproque et de pouvoir bénéficier dans les bons comme dans les moins bons moments, d'un appui constant et approprié. C'est peut-être une affaire de tempéraments car il faut souvent faire preuve à la fois de vivacité d'esprit et de diplomatie - mais c'est aussi très probablement affaire de valeurs : l'image du service public, la valeur de l'exemple et le respect des institutions doivent être au centre mais sans perdre de vue l'équilibre nécessaire entre métier et famille. Si s'y ajoutent celle de l'humour, un solide bon sens et un réalisme à toute épreuve, alors vous aurez en main la clé de la réussite. A chacun d'entre vous, et peu importe le service, je souhaite de nouer au cours de votre carrière des collaborations de qualité qu'elles soient internes ou externes à d'autres pouvoirs locaux. Elles enrichissent la vie professionnelle, elles enrichissent la vie.

Au contraire de l'entreprise privée, la commune n'est pas tenue de dégager un profit mais elle est tenue de dégager au bénéfice du citoyen - et cela vaut pour chacun de nous - une valeur ajoutée au coût et à l'investissement que tout engagement implique et ce dès le premier jour de l'entrée en service jusqu'au jour heureux du départ à la retraite.

Au seuil de cette année nouvelle, je dois formuler aussi pour tous des vœux de bonne santé. Pour bien travailler, il faut d'abord bien se porter et disposer de tous ses moyens ! Le Collège y aura certainement à cœur d'y veiller. Mais le propos est plus général et l'adage ancien « mens sana in corpore sano » (un esprit sain dans un corps sain) est plus que jamais d'actualité.

N'oubliez donc pas de soigner votre forme et aussi de consacrer le temps nécessaire à la détente, mais bien évidemment ... après les heures de services.

Je terminerai ce discours sans autre citation et en vous réitérant mes meilleurs vœux et mes sincères remerciements pour votre travail et votre collaboration »

Ensuite s'en sont suivis les vœux de Mr le Bourgmestre. Ce dernier a fait le relevé des changements opérés sur ces 6 dernières années où l'équipe a tout mis en œuvre afin qu'il règne dans la commune un climat convivial, où le citoyen est l'acteur principal et est respecté.

Et la nouvelle équipe va continuer sur cette voie.

Mesdames & Messieurs,

En vos titres et qualités,

C'est avec plaisir que le Collège vous accueille pour vous souhaiter ses meilleurs vœux de santé et de bonheur tout au long de cette année 2019.

Un réel plaisir au vu du résultat des dernières élections ! Je commencerai donc par souhaiter la bienvenue aux 6 nouveaux conseillers communaux et autant de nouveaux conseillers de l'action sociale. Un tout grand MERCI aux conseillers sortant, une mention spéciale adressée à Stéphanie et Firmin, pour tout le travail réalisé en Collège.

Et comme c'est la première réception de la législature, nous allons repartir 6 ans en arrière.

En 2013, je débutais mon premier discours par ...

« Nouvelle année qui démarre dans un contexte où les différents courants politiques donnent l'impression de décider à vue et où il semble de plus en plus difficile tant au niveau européen, national que régional de trouver une volonté commune de mettre en place des projets économiques, sociaux et environnementaux où l'individu et la famille sont placés au centre du jeu. Depuis quelques temps déjà, nous assistons à un piteux spectacle donné par nos responsables politiques qui se confinent chacun chez eux, certains faisant même du nationalisme un nouveau tableau de marche. »

Qu'est-ce que tout cela a à voir avec notre commune me direz-vous ? Et bien, en dehors du fait qu'il est de bon ton de se plaindre une fois de plus que nous subissons les conséquences de leurs décisions, c'est surtout une bonne base de comparaison. Et la preuve que sans être des professionnels de la politique, il est tout à fait possible d'obtenir des résultats d'un très haut niveau. Il vous suffit de regarder l'évolution de nos services communaux et tous les investissements et les réalisations des 6 dernières années, alors que les pouvoirs dit « supérieurs » font du « sur-place » depuis de trop nombreuses années !

Dès notre mise en place nous insistions sur la notion de changement, à tous niveaux, et en montrant l'exemple. Que ce soit dans la manière de fonctionner par rapport à la gestion communale ou plus ponctuellement, telle cette manifestation, où l'ensemble des frais est pris en charge personnellement par les membres du Collège.

Chaque année, il est indispensable de remettre avec lucidité, volonté et innovation l'ouvrage sur le métier en sachant que tout ce que vous, ouvriers et employés communaux, faites avec sérieux, est nécessaire, voire indispensable.

En termes de fonctionnement et d'investissements, nous avons trouvé tous les budgets et obtenu tous les subsides nous permettant de réaliser de nombreux projets, de l'entretien du patrimoine de nos villages aux services aux habitants, de l'accueil extrascolaire à l'enseignement, en passant par les dynamiques sportives, culturelles et économiques.

Quant à l'état de nos voiries, qui était à peine acceptable par endroit, ce que nous appelions le « grand malade » de notre commune, nombre de chantiers d'aménagements et d'égouttage se sont chargés (et se chargeront encore) d'en faire une des communes les mieux pourvues de la région en termes de mobilité.

En parallèle, notre milieu de vie et nos forêts sont gérés, entretenus et mis en valeur en continu. Et même ils font l'objet d'investissements parfois mineurs, parfois plus conséquents, mais toujours intéressants pour les habitants et le futur de notre commune.

Dans les domaines sociaux, éducatifs et culturels, nous continuerons à soutenir des services reconnus pour leurs qualités et les associations actives au niveau communal et supra communal.

Une « belle petite » commune comme la nôtre se doit de continuer à être gérée dans un climat convivial où le personnel et les associations se sentent soutenus, tout en privilégiant l'intérêt général, ce qui fut notre leitmotiv au cours des 6 dernières années. Cela est certainement un des principaux ingrédients de notre succès d'octobre dernier.

En résumé, le Collège communal est heureux de vous dire qu'il est plus que satisfait des résultats de ces 6 années de collaboration. Nous avons certainement beaucoup d'atouts et une nouvelle législature aussi fructueuse que la précédente dépendra des défis qu'ensemble, nous relèverons en restant unis, travailleurs et solidaires.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à la préparation et à l'organisation de cette soirée. Encore merci à toutes et à tous.

Je réitère nos meilleurs vœux et à votre santé !

## TRAVAUX REALISES PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

Pendant la période de début mai 2018 à fin janvier 2019, ont été réalisés divers travaux, dont voici liste des plus conséquents:

- entretien des villages (avaloirs, filets d'eau, feuilles) et des cimetières (4 fois dans chaque dont 2 passages avec les étudiants)
- tonte des pelouses, taille de haies publiques
- entretien et arrosage des parterres
- relevés de compteurs
- fauchage des accotements
- petits travaux de réparation, d'entretien ou d'amélioration dans les bâtiments publics
- entretien du matériel
- élagage d'arbres en bord de voiries
- raccordements d'égout
- réfection d'aqueducs
- enterrements
- curage de fossés
- ramassage des poubelles
- terrassement et pose de pavés autobloquants pour création accès et parking PMR au foot
- pose de filets d'eau Voie de Cribôle
- plantation de haie à Porcheresse
- installation et démontage des crèches pour Noël
- réparation de tarmac (nids de poules et autres)
- réfection de chemins forestiers à divers lieux dits: Francs Quartiers, Hadjeaux, Monseufoy, Tienne de Gibet, chemin des Minires, Proigy, Draudages, Gros bois,
- création d'un quai forestier à Proigy et d'une aire de manoeuvre aux Spèches
- construction d'un local pour installation de la cuve à mazout à l'école de Haut-Fays
- réparation d'un pont au Mont
- remise en peinture de croix
- réfection de puisards
- entretien du site du Maquis
- remise en ordre de la grotte à Daverdisse
- déneigement et salage des routes et des cours de récréation
- coupe et évacuation de la haie de sapins derrière la salle de Gembes en vue des prochains aménagements
- transport des barrières, signalisation, château gonflable, chalets pour les évènements sur la commune
- dégagement dans des plantations, divers lieux dits: Fond des Sartais, Bois des Fouches, Hazelle, Gerhenne, Sous la Hazelle, Virée aux Epines, Goubierdure, Scottons, Tringlanfontaine, Spèches, Francs Quartiers, Par-delà-L'eau, Goutelles, Fagnes, Chicheron, Rys de Bissu, Barbouillons, Les Huttes
- taille de formation dans quelques plantations
- élagage à Monseufoy
- façonnage de piquets et de tuteurs
- mise en place de protections individuelles
- réparation de clôtures de protection
- abattage d'arbres malades ou dangereux
- pose de lattis
- marquage des affouages
- dégagement des passages d'eau
- plantation à Longchamp, derrière Monseufoy, Bohême et Gros Bois



# Rapport sur le budget 2019

Mesdames & Messieurs, chers collègues,

Par ce rapport, le Collège communal vous présente dans les grandes lignes sa vision pour l'exercice 2019. Ce budget se conforme autant que faire se peut aux contraintes de la dernière circulaire budgétaire, et plus particulièrement en matière d'emprunt.

## Service ordinaire :

Le budget 2019 présente un boni général de 1.465.898,86 €. A ce boni général doit être ajouté le montant existant en provision pour risque et charges, à savoir 385.689,70€.

Ce résultat global reste dans la continuité vu notre prudence dans l'évaluation des recettes, notre volonté de mettre à disposition les moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement de tous les services communaux et notre désormais classique méthode de calcul des dépenses par indexation. Nous vous rappelons que lors de l'établissement des comptes toute une série de recettes en plus et dépenses en moins amélioreront significativement le boni reporté. Les recettes s'établissent à l'exercice propre à 3.448.986,82 €. Les dépenses évoluent de concert pour s'élever à 3.434.543,49 €. Il est à noter que les dépenses augmentent proportionnellement aux recettes. Un travail conséquent a été réalisé sur chacun des crédits pour s'adapter aux contraintes légales mais également afin de donner les moyens aux différents services ainsi qu'aux organes subordonnés. La principale augmentation porte sur les dépenses de personnel, lesquelles résultent des décisions adoptées par le Conseil communal lors de la séance du 29 septembre 2017 et de l'arrivée dans le second semestre de l'année 2018 d'un agent temps plein à l'administration. Le Collège a choisi de respecter le prescrit de la circulaire budgétaire, à savoir présenter un budget à l'équilibre ou en boni afin de ne pas pénaliser le service extraordinaire. A noter qu'une petite reprise de provision (40.000 €) est nécessaire pour équilibrer le budget communal vu la vente de bois annoncée. C'est donc un bon budget, qui préserve nos économies en prévision des investissements futurs.

Voici les grandes tendances du budget 2019 :

Au niveau des dépenses :

- les frais d'assurance augmentent de 5 % suite aux travaux de rénovation d'installation du club de football et d'agrandissement de l'école et suite à l'achat d'un nouvel véhicule pour le service de voirie,
- les frais de personnel et donc principalement la masse salariale augmentent d'un peu moins de 5% par rapport au budget initial de 2018,
- les coûts en relation avec l'énergie (combustible et électricité principalement) sont en augmentation,
- les remboursements de la dette régressent et restent maîtrisés
- la subvention prévue pour le CPAS revient au niveau de ce qui a réellement été dépensé au compte 2017,
- le montant par habitant de la zone de police reste stable
- la dotation à la zone de secours augmente de 2%
- le budget de l'enseignement est maîtrisé
- un maintien global du poste « subside ».

Au niveau des recettes, peu d'évolution des crédits attribués aux articles budgétaires par rapport à 2018 :

- les recettes de la dette, produit de nos participations diverses, restent stables
- le fonds des communes correspond au montant repris dans le courrier du Ministre De Bue,

- la recette des taxes & impôts est calculée en fonction des décisions de conseil en la matière n'augmentent que très légèrement,
- les recettes « agriculture » c'est-à-dire principalement les ventes de bois et les locations de chasses repartent doucement à la hausse, tout en restant assez éloignées du résultat 2017,
- les subventions diverses et subsides à l'emploi sont repris en fonction des données disponibles à l'administration.

## Service extraordinaire :

Le budget 2018 présente un boni de 54.893,68 €.

Les investissements envisagés pour l'année 2019 tentent autant que faire se peut à s'inscrire dans les lignées de la circulaire budgétaire sachant par ailleurs que la circulaire prévoit une balise d'emprunt de 1.200 € par habitant pour la législature.

Ainsi sont inscrits au budget 2019 les investissements principaux suivants :

- l'aménagement de la maison de village de Gembes
- l'entretien extraordinaire de la rue des Routis à Daverdisse (projet PIC)
- la finalisation de la voie lente entre Gembes et Graide Station
- des travaux d'entretien extraordinaire de voiries
- l'aménagement de cimetières
- l'installation d'une éolienne de faible puissance
- le remplacement de la chaudière de la maison communale
- la désignation d'un auteur de projet pour les travaux d'aménagement du hall de voirie
- le remplacement de châssis au presbytère de Gembes
- l'aménagement d'un préau à l'école de Gembes
- le remplacement du serveur informatique et l'acquisition de nouveaux ordinateurs pour l'administration
- l'achat de matériel informatique pour les écoles
- l'achat de mobilier dans la suite des travaux de l'école de Haut-Fays
- les diverses acquisitions de matériel afin de permettre aux services de fonctionner

D'autres chantiers importants devraient être initiés ou réalisés en 2019 sans apparaître dans ce budget, à commencer par les travaux d'entretien extraordinaire à la route d'Ordenne et la rue du Chenelisse ainsi que les travaux d'entretien des voies agricoles aux Scottons.

Votre collège communal confirme ainsi, une fois de plus, sa volonté d'efficacité et son objectif de résultats dont l'indicateur principal sera la visibilité des actions sur le terrain.

Pour le Collège communal,  
Maxime



## Libramont

Grand'Rue 1, B-6800 Libramont  
Tel : 061/620.160

[guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be](mailto:guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be)  
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou  
sur rendez-vous  
<http://energie.wallonie.be>

## Permanences à :

**Bastogne** : 1<sup>er</sup> jeudi (13h30-17h) et 3<sup>ème</sup> jeudi (15h-19h)  
**Neufchâteau** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis (13h30-16h30)  
**Vielsalm** : jeudis jours de marché (9h30-12h)  
**Houffalize** : 2<sup>ème</sup> jeudi (13h30-16h30)  
**Wellin** : 2<sup>ème</sup> mercredi (14h-17h)  
**Bouillon** : 4<sup>ème</sup> jeudi (13h-16h)

Le 8 février 2019

## Réforme des primes pour les logements en Wallonie

**C'est confirmé ! La Wallonie se dote de nouvelles primes pour les logements à partir du printemps. D'ici là, vous pouvez continuer à envoyer vos formulaires d'avertissement préalable pour vous ouvrir le droit aux primes « énergie » et « rénovation » telles qu'elles existent actuellement.**

A l'heure d'écrire ces lignes, tous les détails de la nouvelle réglementation ne sont pas encore connus. Sachez néanmoins que les objectifs de cette réforme sont de simplifier les démarches administratives pour les demandeurs et de veiller à ce que les travaux se fassent de manière cohérente avec la stratégie de rénovation de la Wallonie à l'horizon 2050.

Concrètement, dès son entrée en vigueur, les demandeurs devront faire appel à un auditeur logement qui identifiera l'ensemble des travaux à réaliser en matière énergétique et de rénovation, ainsi que l'ordre dans lequel ceux-ci devront être menés pour qu'ils soient les plus efficaces possible. Il s'agira d'une nouvelle forme d'audit qui évaluera également les aspects de salubrité et de sécurité.

La réglementation et les procédures actuelles restent valables jusqu'à l'entrée en vigueur du nouvel arrêté. Envoyez vos formulaires d'« avertissement préalable » (première étape de la procédure de demande de prime dans la réglementation actuelle) avant la réforme et vous maintiendrez vos droits aux primes énergie et rénovation pendant 2 ans\*, sans engagement. Si la nouvelle réglementation vous semble plus avantageuse, vous pourrez interrompre la procédure entamée au profit de la nouvelle.

Besoin de conseils ? Prenez rendez-vous avec un consultant des **Guichets Energie Wallonie** ou dans l'une de leurs permanences décentralisées.



\* Le formulaire de demande de prime doit être envoyé à l'Administration régionale dans les 4 mois de la facture finale, dans un délai de 2 ans maximum à dater de l'accusé de réception de l'« avertissement préalable ».



**NB** : Information destinée à la population et fournie sur demande aux communes par les **Guichets Energie Wallonie**.

# Commémorations

## 11 novembre...un devoir de mémoire

Comme chaque année après le « Relais sacré » les habitants et particulièrement les enfants sont invités à participer aux commémorations du 11 novembre. En ce jour, la Belgique souhaite rappeler aux nouvelles générations que la paix est une situation qui n'a pas toujours existé. Le pays a subi la guerre, des blessures et son histoire s'est construite avec ce drame.

Cette année était particulière. Non seulement, nous étions invités à nous rendre aux monuments aux morts et ensuite participer à une cérémonie festive à Porcheresse qui s'est relevé de sa terrible histoire.

Dans chaque village, Monsieur le Bourgmestre a pris la parole rappelant que le 11 novembre c'est « commémorer la fin d'un conflit » mais aussi se souvenir des 18 millions de tués et 21 millions de blessés.

Le 11 novembre a été un jour de joie marquant la fin d'un horrible drame pour l'Europe et ses concitoyens.

Malheureusement la trêve a été de courte durée vu qu'en 1940 nous recommencions.

D'où le devoir de mémoire comme nous l'a dit le Bourgmestre :

« Cela donne aux générations d'aujourd'hui et de demain la responsabilité d'entretenir le souvenir de toutes les victimes et de leurs familles dont les vies furent brisées.

Il nous appartient, plus que jamais, dans le monde périlleux dans lequel nous vivons d'aller plus loin, d'associer et de conjuguer le souvenir des victimes avec la connaissance des causes, des circonstances et des conséquences de cette guerre. C'est un devoir pour la mémoire et donc pour l'avenir de nos enfants.

Il est, en effet, toujours nécessaire d'explicitier en quoi la connaissance du mécanisme qui a mené de conflits locaux à un conflit mondial est vitale pour comprendre notre temps présent et en quoi la compréhension des dérives qui menèrent du patriotisme à une caricature nationaliste peut, espérons-le, éviter à notre temps de nouveaux et terribles drames.

Comme beaucoup d'entre nous, je fais partie de ces générations qui ont eu la chance d'arriver à l'âge que j'ai sans connaître ni subir une guerre mondiale.

Cela nous donne des responsabilités encore plus grandes à l'égard des générations qui, les unes après les autres, ont vu leurs rangs décimés sur tous les champs de bataille des guerres du 20ème siècle.

Cela nous donne aussi collectivement des responsabilités particulières à l'égard de ceux qui, aujourd'hui encore, risquent leur vie et, pour certains, la perdent sous l'uniforme.

Combattants de la paix, ils meurent en son nom, prenant ainsi leur place dans cette douloureuse continuité des victimes que nous honorons, sans oublier non plus celles et ceux, policiers et gendarmes, qui perdent la vie dans l'exercice de fonctions de défense de notre vie sociale et sociétale contre des violences qui, de plus en plus, nous menacent au quotidien. »

Alors aujourd'hui et dans les années à venir que notre belle commune vive dans la PAIX.

## Porcheresse commémore le 11 novembre 2018...

C'est sous une météo digne de cette saison que quelques 250 courageux ont affronté la pluie et le vent afin de commémorer l'armistice de la guerre 14-18 en participant à la marche gourmande du souvenir organisée par « Asbl Porcheresse 2014 ».

La 01ère halte pour le potage avait lieu dans une habitation du village, où nous avons pu passer un bon moment en visualisant un film muet d'époque.

Ensuite, direction le musée du Sabot où nous avons dégusté un très bon feuilleté au boudin noir/ compote de pommes et chanter les chansons d'antan.

La suite ne fut que meilleure en étant accueilli au château afin de savourer la bonne potée à la façon de nos grands-mères, tout en écoutant la musique d'époque.

Nous ne pouvions terminer cette escapade sans déguster un bon morceau de « dorée » et applaudir la troupe de théâtre « Le Blé qui lève » avec une pièce en Wallon dans la salle du village.

Un grand merci et toutes nos félicitations à l'association et ses nombreux bénévoles pour l'organisation de cette journée, sans qui le souvenir de la fin de la guerre n'aurait pas eu la même saveur.



# Noces d'or

« La tendresse est porteuse d'élan de bienveillance, elle vibre d'une intensité de l'attention et d'une écoute qui touchent au plus profond celui ou celle qui va la recevoir. Dans un couple, c'est un des ciments les plus précieux pour maintenir deux êtres ensemble dans la durée. »

Jacques SALOME

Nous avons eu le plaisir de fêter : Le 14/09/2018 : Madame Edithe NANNAN et Monsieur Claude WAELES

Le 20/07/2018 : Madame Michelle OTJACQUES  
et Monsieur Jacques LEQUEUX



Le 17/08/2018 : Madame Marie-José LAGEY  
et Monsieur Charles VERSCHUUREN



Le 24/08/2018 : Madame Liliane GAMBY  
et Monsieur Jacques LAFFUT



Le 7/09/2018 : Madame Francine PIRSOUL  
et Monsieur André FAYS



Le 25/09/2018 : Madame Marie SONNET  
et Monsieur Raymond JACQUEMART



Le 14/12/2018 : Madame Jacqueline DEPALLE  
et Monsieur Romain PETITJEAN



## Bons et loyaux services

Le mercredi 13/02/2019 nous avons eu l'honneur de fêter Michel Bosseaux et Freddy Vincent. Tous les deux travaillent à la commune depuis 40 ans. Quel beau parcours !

Mme Kiebooms a retracé leur périple.

« Michel, Freddy ou Freddy, Michel, comme vous le souhaitez.

Par respect des convenances, je commencerai par l'ainé.

40 ans au service de la Commune de Daverdisse... Pour nombre d'entre nous, vous commencez que vous étions encore sur les bancs de l'école, voire pour certains même pas encore nés.

40 ans... un sacerdoce en raison de votre dévouement à l'égard des habitants.

Vous avez tous les deux débutés votre carrière le 1er février 1979. Michel, en tant qu'ouvrier polyvalent et Freddy en tant que rédacteur.

Michel, après la période de stage d'un an, tu as été nommé comme ouvrier polyvalent à titre définitif à partir du 1er février 1980 lors de la séance du Conseil communal du 21 octobre 1980. Le 6 octobre 1988, suite aux nouvelles échelles de références du secteur provincial et local adaptées en fonction de la convention collective du travail pour le personnel des services du secteur public 1987-1988, ta fonction devient celle de chauffeur et entretien du matériel de voirie. Le 4 mars 1993, tu obtiens le grade de fontainier chef d'équipe en remplacement d'Emile Thiry. Puis, par la force des choses,



tu deviens, on va dire naturellement, le chef du service travaux de la Commune. Tu as connu beaucoup de bouleversements technologiques, la reprise du réseau d'eau et bien d'autres. Le changement ne te fait pas peur.

Gérer du personnel, régler les conflits, nous le savons tous deux, ce n'est pas facile. Tu en as pris ton parti.

Freddy. Après un mois seulement, le 1er mars 1979, tu es parti faire ton service militaire, lequel a duré 9 mois. Le 21 octobre 1980, tu as été nommé en tant que rédacteur à titre définitif à partir du 1er octobre 1980. Tu réussis avec succès les sciences administratives en 1982. Le titre de ta fonction ne changea pas. Pendant plusieurs années, tu as assumé, en plus de tes autres

charges qui étaient déjà nombreuses, la fonction de secrétaire communal de septembre 2005 à mai 2007. Tu n'en fus pas récompensé. Je le regrette pour toi, même si ce fut l'occasion pour moi de vous rencontrer et de relever de nouveaux défis. Tu as traversé bien des tumultes, des modifications législatives, la démultiplication et la complexification des matières abordées et aussi les avancées technologiques.

Depuis le 1er février 1979, vous avez connu sept élections. Vous avez survécu (ou supporté, chacun l'entendra comme bon lui semble) à six bourgmestres. Vous avez vécu le départ des anciens collègues, le renforcement des équipes, des restructurations dans l'organisation interne mais avez toujours fait face.

Je me souviens encore du jour où je suis arrivée à la Commune. Je n'y connaissais rien, je le reconnais, tant en matière communale (si ce n'est ce que j'avais étudié pour les examens) et encore moins en wallon. Qu'est-ce que vous deviez vous marrer ? Vous avez partagé avec moi, au fil du temps et des années, vos connaissances, votre expérience.

De vos souvenirs, vous nous en avez raconté quelques-uns. Surtout les bons, autour d'un verre. Enfin, un... un qui se terminait bien tard parce qu'on ne part jamais sur une jambe et rarement sur deux. A vous deux, vous êtes la mémoire vivante de notre commune. Pour tout cela et pour le reste, MERCI ».

# Nos accueillantes



## Une équipe de choc chez les accueillantes

Nous sommes heureux de vous présenter cette équipe. Nos accueillantes exercent un travail remarquable dans nos écoles et nous les remercions vivement.

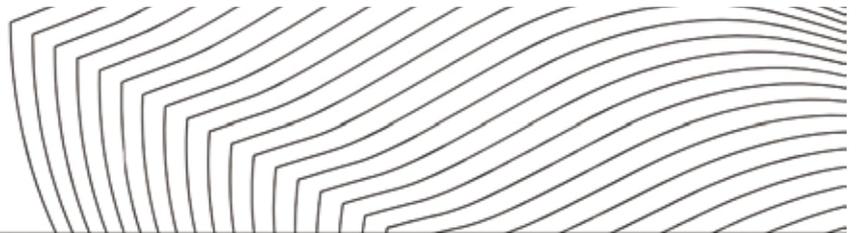
Nos enfants ont la chance de jongler entre atelier culinaire et jeux de société. Bref, un accueil chaleureux.

*De gauche à droite : Marie Latour, Sylvie Grandjean, Marie Schmit, Anaïse Noiret et Lora Moinil*

# Police



**Police**



Madame, Monsieur,

Comme partout, les cambriolages sont hélas une réalité sur tout le territoire belge, 52.816 en 2017. La zone de police Semois et Lesse met tout en œuvre pour combattre ce fléau. Mais, voilà!, il faut constater que nous ne pouvons pas être présents partout.

Une alternative qui nous est donnée, est de favoriser la mise en place des Partenariats Locaux de Prévention, en abrégé PLP, anciennement dénommés RIQ pour réseaux d'information de quartier.

La Belgique compte à ce jour 1.087 PLP reconnus par le SPF Intérieur.

Un PLP est un regroupement de citoyens oeuvrant pour leur sécurité, avec la police et non pas comme une milice privée. Il s'agit d'une initiative citoyenne en matière de sécurité qui prend la forme d'un accord de coopération, entre les habitants d'un quartier et la police locale, par lequel les citoyens s'engagent à signaler à la police tout agissement suspect. La police examine le signalement reçu et informe, si nécessaire, les citoyens membres du PLP par l'intermédiaire du coordinateur (Personne désignée par les membres du PLP). Cette coopération repose sur une vigilance accrue du citoyen quant à ce qui se passe dans son quartier ainsi que sur un échange d'informations structuré entre la police et les citoyens du quartier.

Bref, le groupement de citoyens prend en main sa sécurité mais ne travaille jamais seul, la police veillant en permanence à ce que la loi continue à être respectée et qu'il n'y ait donc pas d'abus de pouvoir.

Le but d'un PLP est donc:

- D'accroître le sentiment de sécurité
- De renforcer la cohésion au sein d'un quartier
- De conscientiser les habitants du quartier à l'importance de la prévention de la criminalité
- De mettre en place une collaboration entre le citoyen et la police par un échange d'informations et la diffusion de conseils préventifs

Si vous êtes intéressé(e)s par la mise en place d'un PLP au sein de vos quartiers, la zone de police Semois et Lesse vous invite à une première séance d'information qui aura lieu le 04 avril 2019 à 20h à la Maison de village de Porcheresse.

Au plaisir de vous y rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

Le Bourgmestre,

Le responsable du service prévention  
Premier Commissaire Pascal Pintsch





**Libramont**  
Grand'Rue 1, B-6800 Libramont  
Tel : 061/620.160  
[guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be](mailto:guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be)  
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou  
sur rendez-vous  
<http://energie.wallonie.be>

**Permanences à :**  
**Bastogne :** 1<sup>er</sup> jeudi (13h30-17h) et 3<sup>ème</sup> jeudi (15h-19h)  
**Neufchâteau :** 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis (13h30-16h30)  
**Vielsalm :** jeudis jours de marché (9h30-12h)  
**Houffalize :** 2<sup>ème</sup> jeudi (13h30-16h30)  
**Wellin :** 2<sup>ème</sup> mercredi (14h-17h)  
**Bouillon :** 4<sup>ème</sup> jeudi (13h-16h)

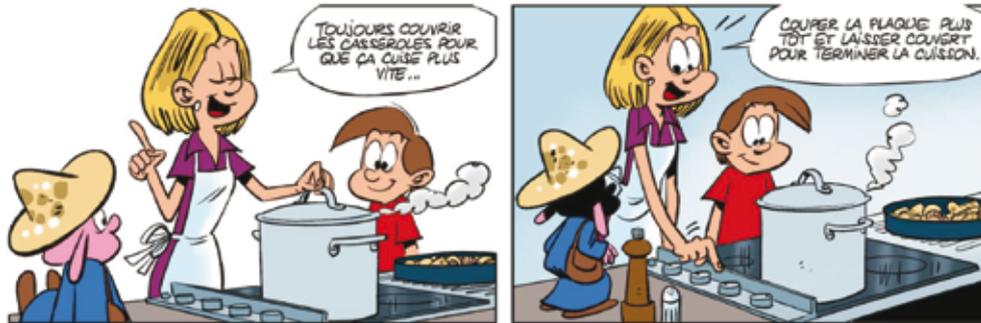
## Des efforts qui paient !

Alors que la consommation d'électricité des ménages wallons avait augmenté de 46 % entre 1990 et 2010 (groupe I), la tendance s'est aujourd'hui inversée puisqu'elle a baissé de 3 % entre 2010 et 2016 (dernier bilan disponible).

La hausse de la consommation électrique s'expliquait sans surprise par la généralisation et la multiplication dans les logements des appareils électroménagers, des télévisions, des ordinateurs... et par la popularité du chauffage électrique.

Un pic a été atteint en 2010 mais la situation s'améliore aujourd'hui depuis que les lampes à incandescence ont été retirées du marché, que les nouveaux appareils électroménagers répondent à des exigences de performance énergétiques, que des normes ont été fixées pour limiter la consommation à l'arrêt et en veille des appareils et depuis la remise en question du chauffage électrique. Mais c'est aussi grâce à tous nos petits gestes du quotidien qui visent à limiter notre consommation d'énergie !

Besoin de conseils pour économiser l'énergie chez vous ? Prenez rendez-vous avec un consultant des Guichets Energie Wallonie ou dans l'une de leurs permanences décentralisées.



## Blind test à Porcheresse



Le comité de parents de Porcheresse a organisé le vendredi 08/02/2019 un blind test au profit de l'école de Porcheresse. Plusieurs équipes devaient s'affronter pour découvrir titres et interprètes.

Dès les premières musiques, la salle s'est endiablée. Une ambiance du tonnerre.

Jeunes et moins jeunes se sont confrontés s'amusant de la culture musicale des uns et des autres.

Bravo pour cette magnifique soirée.

**Vert de Gris**  
prêt-à-porter & accessoires  
**HOMMES & FEMMES**  
tailles 34 à 52

lundi : ..... / 13h30-18h00  
mardi : ..... fermé  
mercredi : ..... 9h30-12h30 / 13h30-18h00  
jeudi : ..... 9h30-12h30 / 13h30-19h00  
vendredi : ..... 9h30-12h30 / 13h30-18h00  
samedi : ..... 9h30-12h30 / 13h30-18h00  
dimanche : ..... 9h30-12h00 /

**New collection**

+ de photos via [nathcla@hotmail.com](mailto:nathcla@hotmail.com)  
www.vertdegris-bievre.be  
Rue de Bouillon, 1 - 5555 BIEVRE  
061 31 53 84 - 0477 79 41 63

 **Thierry TITEUX** sprl  
Infirmier indépendant  
Soins à domicile 24h/24  
Disponible 7j/7

rue de Dinant 7  
5555 BIEVRE  
Tél. 061 46 81 05  
Gsm 0497 74 38 16



**QUARTES**

- ALIMENTS BÉTAIL
- ENGRAIS
- QUINCAILLERIE
- FARINE PANIFIABLE
- PLANTES À REPIQUER
- HOBBY JARDIN
- CADEAUX DIVERS
- BONBONNE DE GAZ PRIMAGAZ

**Maison Didier Marchal**



Avenue de France, 26  
6852 MAISSIN  
Tél./Fax. : 061/65 56 42  
[marchal.maissin@skynet.be](mailto:marchal.maissin@skynet.be)

**MT CONSTRUCTION**

Construction - Renovation - Transformation

**Maçonnerie pierre naturelle**  
Martial Thiteux  
Rue de bouges 19 - 6927 RESTEIGNE  
0484/72 89 90 [m.thiteux@skynet.be](mailto:m.thiteux@skynet.be)  
**DEVIS GRATUIT**

Depuis 1889

**JACQUEMART**  
& Fils sprl

L'entreprise JACQUEMART résoud tous problèmes de menuiserie et offre des services en:  
Châssis bois-alu-pvc - Aménagement intérieur  
Portes - Portes coupe-feu  
Plafonds - Parquets - Placards • Charpentes & toitures

Allée des Marronniers 80  
6929 DAVERDISSE  
☎ 084 38 82 66  
☎ 084 38 83 87  
✉ [menuiserie.jacquemart@live.be](mailto:menuiserie.jacquemart@live.be)

[www.menuiserie-jacquemart.be](http://www.menuiserie-jacquemart.be)

Tout pour les travaux d'aiguille  
Mercerie

**Marie-Laure**  
**OUVRAGES - LAINES**  
**MERCERIE**  
Un choix que vous n'imaginez pas  
Fermé le lundi



rue de Berry, 50 • 5570 BEAURAING  
Tél 082/66.64.99

**Regifo**  
Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition  
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville  
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

[info@regifo.be](mailto:info@regifo.be)  
[www.regifo.be](http://www.regifo.be)

Votre conseiller en communication,  
Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.  
087/26 78 86